

Groupe majoritaire

La vie reprend : l'été sera festif et sous contrôle sanitaire

Chers Alésien(ne)s et Alésiennes,

Pour commencer ce 4^e numéro de *La Lettre d'expression des groupes*, nous tenons à saluer la décision récente du Conseil d'Etat qui a rejeté la demande d'annulation des élections municipales de mars 2020 faite par deux candidats malheureux, dont le communiste Paul Planque. Non contents d'avoir été déboutés par le tribunal administratif de Nîmes le 4 décembre 2020, ceux-ci sont allés jusqu'au Conseil d'Etat pour tenter de défaire par voie judiciaire ce que vous, électeurs, avez pourtant proclamé avec force dans les urnes : la victoire indiscutable de Max Roustan avec 56,80 % des voix au 1^{er} tour, la principale liste d'opposition, celle de Paul Planque, obtenant seulement 22,84 %. Pour info, l'autre candidat procédurier, qui n'a même pas atteint les 5% (3,97 %), a été, lui, rendu inéligible par le tribunal administratif pour 6 mois... Une version alésienne de l'arroseur arrosé !

La justice a confirmé le vote des Alésiens

Ces mauvais perdants, qui ne savent pas accepter les résultats d'un vote démocratique, avaient surtout dans le viseur Christophe Rivenq, désormais 1^{er} adjoint au maire et président d'Alès Agglomération, qu'ils prétendaient inéligible en raison de ses fonctions antérieures dans la collectivité. Dans les mêmes termes que le tribunal administratif, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 26 mai 2021, a retenu que Christophe Rivenq n'avait commis aucune irrégularité administrative.

Quinze mois après les élections municipales et votre vote sans appel, nous voici désormais absolument légitimes, les voies de recours de nos opposants étant épuisées. Nous pouvons donc enfin nous consacrer pleinement à l'application de notre programme électoral et à la relance de notre territoire en sortie de crise.

Le Plan Local d'Urbanisme dans sa dernière ligne droite

La relance passera par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettant d'accueillir les nouveaux Alésiens tout en augmentant les espaces naturels et agricoles de la ville. Nous y travaillons depuis six ans, en concertation avec vous.

Après l'enquête publique, qui vous a permis de vous exprimer pleinement, le commissaire-enquêteur a formulé des remarques sur le projet d'urbanisme «Les Hauts d'Alès», que nous avons par ailleurs annoncées.

Précisons que cette zone avait initialement été envisagée pour accueillir la future prison du Gard, alors promise à Alès... Le Gouvernement ayant au final décidé de construire cette prison à Nîmes, nous changeons notre approche, comme Max Roustan

et Christophe Rivenq s'y étaient engagés auprès des habitants du secteur, en divisant par deux le nombre de logements potentiels sur le bas de cette zone. C'est ainsi que 10 hectares de plus basculeront en zone naturelle pour y aménager plus tard un espace de loisirs. Les emplacements réservés diminueront eux de moitié. Le reste de cette zone des «Hauts d'Alès», constitué de terrains privés, offrira une réserve d'urbanisation future, d'ici à dix ans, si nécessaire et à l'initiative des propriétaires, pour accueillir les nouveaux habitants qui s'installent chaque année à Alès. Cette zone n'est donc pas urbanisable dans l'immédiat. Nos engagements seront donc tenus dans le PLU que nous présenterons en décembre au vote du conseil municipal.

Un très beau programme estival

La relance, c'est aussi la vie qui reprend cet été, parallèlement à la décrue sensible de l'épidémie et à la vaccination qui bat son plein au centre de vaccination de La Prairie (47 700 personnes vaccinées au 15 juin). Avec la fin du masque en extérieur et la levée du couvre-feu, le retour au «monde d'avant» se profile enfin, même s'il convient de rester prudent et de continuer à appliquer les gestes barrières. Les services de la Ville d'Alès ont concocté, avec le maire et les élus concernés, un programme estival qui réjouira tous les habitants d'Alès Agglomération ainsi que les touristes de passage.

Au menu : les concerts du mardi au Bosquet, les orchestres du mercredi au parc de la Tour Vieille, les hommages du jeudi à de grands chanteurs et groupes français, les shows du vendredi aux arènes, les cinés drive du samedi au Pôle Mécanique... Sans oublier les deux concerts phares de l'été : Jean-Baptiste Guégan, la «voie de Johnny», le 6 août et Michèle Torr, le 19 août. Et aussi du jazz, des concerts classiques, des parcours lumineux sur le thème de l'astronomie, les feux d'artifices du 14 juillet et du 15 août, le Grand prix de la Chanson, Alès Plage... Et surtout le point d'orgue, la Fiesta d'Alès, du 11 au 15 août, avec concerts, peñas, animations taurines et équestres, qui remplacera un peu notre Feria de l'Ascension, malheureusement annulée en 2020 et 2021.

Oui, pas de doute, l'été sera beau, l'été sera chaud, l'été sera joyeux à Alès, dans le respect des mesures sanitaires.

Profitez-en bien !

Le Groupe majoritaire

■ Liste “Le Printemps Alésien”

Un projet de Projet de Plan Local d'Urbanisme irréaliste et incohérent

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme s'est terminée le 21 mai. Le commissaire-enquêteur doit donner son avis fin juin 2021. Le document mis à l'enquête est important car il présente les orientations et projets voulus par le maire et sa majorité pour la ville. Ces orientations se traduisent par un zonage de tous les terrains qui détermine les règles applicables (permis de construire, aménagements, voies routières etc).

Le Printemps Alésien a analysé précisément ce document. Voici nos principales remarques.

Une consultation publique au rabais.

Le manque d'information des Alésiens est réel: une seule réunion publique en octobre 2020, une information minimum dans les médias et surtout un dossier complet de présentation du PLU d'environ 1100 pages sans synthèse lisible par l'ensemble des citoyens, sont largement insuffisants.

Pour tenir compte des difficultés dues à la pandémie le Printemps Alésien avait demandé le report de l'enquête publique. Sans succès.

Face à cette situation le Printemps Alésien a organisé 3 forums ouverts à tous les habitants des Hauts d'Alès, du Moulinet et de la Prairie. A cette occasion de nombreux habitants ont pris conscience de ce qui les attendait si le PLU se réalisait.

Que dit le projet de PLU ?

Toute l'argumentation du projet repose sur l'hypothèse faite par le maire et sa majorité d'une augmentation de la population d'« environ 10 500 habitants en 2035 ».

Or les chiffres officiels de l'INSEE montrent une stagnation de la population : + 0,1% de 2008 à 2013, 0% de 2013 à 2018.

Comment imaginer que d'un coup de baguette magique la population d'Alès augmente de + 28 % ?

Cette erreur (volontaire ?) est lourde de conséquences puisqu'elle détermine des stratégies aberrantes en matière d'urbanisme, de

consommation des espaces naturels et agricoles ou de déplacements. C'est ainsi que le projet déduit immédiatement la nécessité de « construire 350 nouveaux logements par an ». La poursuite de la consommation d'espaces naturels et agricoles est ainsi au programme.

Concrètement le projet « phare » mentionné dans le PLU est la construction de 815 logements sur les Hauts d'Alès dans une zone naturelle reconnue par tous (y compris les services de l'Etat) comme devant être préservée. Devant les critiques, le maire et le 1^{er} adjoint ont annoncé qu'il ne se ferait pas mais il n'en demeure pas moins inscrit dans le PLU.

Autre exemple : des modifications de zonage en Prairie entraîneraient une diminution des parcelles agricoles cultivables. Parfois au mépris des règlements du Plan de Prévention des Risques d'Inondation. La qualité agronomique et environnementale de ce quartier est une richesse pour Alès. Ce patrimoine mériterait d'être valorisé par un soutien à l'activité agricole et par des aménagements profitables à tous les Alésiens (promenades, jardins associatifs ou familiaux ...)

De manière plus large le PLU prévoit la poursuite d'un étalement urbain important au mépris de la loi Climat qui fixe un objectif de 0 artificialisation des terres en 2050 et une réduction de 50% dans les 10 ans. La nécessité de ne plus construire en-dehors des zones déjà urbanisées est ignorée alors que ces zones présentent de nombreuses possibilités de densification qui pourraient satisfaire les besoins en nouveaux logements. Le projet de PLU a « un temps de retard » !

Le Printemps Alésien affirme qu'Alès mérite mieux qu'un PLU incohérent et destructeur des atouts et qualités de la ville. Nous resterons mobilisés pour la défense de notre territoire et de ses habitants

Les élus du Printemps Alésien

*Paul PLANQUE, Béatrice LADRANGE, Arnaud BORD, Naima GUERNINE,
Jean-Michel SUAU
contact@leprintempsalesien.fr*

■ Liste “Les Alésiens d'abord”

Texte non parvenu

*Les Alésiens d'abord : Francis BASSIER et Aurélie WAGNER
w.aurelie@sfr.fr*